

Département de la Loire  
Canton de Charlieu  
Commune de PRADINES

## EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 12

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Étaient présents : AUPERT Mickaël, FESSY Véronique, HETSCH Jean-Marc, LACOUR Danielle, LARRAY Patrick, MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, SCHIMITZ Jean-Marc, GOUJON Mickaël, SEIGNERET Ludivine.

Étaient absents : RIVIERE Mickaël, GASDON Maxime, BOULLIER Magali.

Était absente ayant donné bon pour pouvoir : DENIS Sylvie ( pouvoir à Danielle LACOUR)

Secrétaire de séance : Véronique FESSY.

Date de convocation : 05 décembre 2024.

---

### SUBVENTION ECOLE PRIMAIRE POUR LE VOYAGE SCOLAIRE EN CLASSE DECOUVERTE TRANSPLANTÉE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de la directrice de l'école publique relatif à une demande de subvention pour la sortie scolaire organisée au centre Cap St Front en Haute-Loire **du mercredi 16 avril 2025 au vendredi 18 avril 2025**.

Ce projet s'intègre dans le cadre des savoirs disciplinaires notamment dans le domaine scientifique (astronomie), de l'éducation à l'environnement ( découverte de différents milieux) ainsi que le cadre des compétences transversales (développement de l'autonomie, cohésion du groupe, entraide entre pairs, règles de base du bien vivre ensemble).

Afin de réduire le coût de cette sortie et de permettre ainsi à toutes les familles de participer, l'équipe enseignante sollicite une subvention communale.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **accepte de verser une subvention de 30 €/ enfant à l'OCCE, sachant que** 102 enfants sont scolarisés à la rentrée scolaire 2024-2025 et que **96 élèves sont inscrits à ce voyage scolaire**, et dit que cette subvention sera imputée sur le compte 6574 du Budget Primitif 2025.

Fait à PRADINES,  
Le 10 décembre 2024.

Le secrétaire de séance,  
Véronique FESSY.

Le Maire,  
Charles BRUN